



Initiative in Gedenken an Oury Jalloh e.V.
Colbestr.19, 10247 Berlin
<http://initiativeouryjalloh.wordpress.com>
email: initiative-ouryjalloh@so36.net
Tel.: +49-176-38113135

Berlin, 5 Novembre 2013

Invitation à la conférence de presse

**Une expertise qui témoigne et affirme que
M. Oury Jalloh s'est brûlé lui-même n'est pas soutenable!**

**Mardi , 12 Novembre 2013 à 11:00 heures
Haus der Demokratie und Menschenrechte
Robert-Havemann-Saal, Hofl, EG
Greifswalder Str. 4, 10405 Berlin, Tram M4, Bus 200**

Video Trailer:

<https://vimeo.com/78545162>

Mesdames, Messieurs,

nous vous invitons cordialement à la conférence de presse qui se tiendra ci-dessus.

L'expert du feu international témoignera dans son rapport actuel au Royaume-Uni, que l'affirmation que Monsieur Oury Jalloh s'est brûlé lui-même n'est plus soutenable.

Les résultats présents dans ce rapport seront abordés à cette conférence de presse, par Monsieur l'expert lui-même et un court métrage documentaire sera projeté, des extraits d'expériences pertinentes, la méthode d'évaluation qui sous-tend les protocoles expérimentaux avec leurs valeurs pourront être vus.

Par ailleurs, l'un de ces extraits et le résumé des résultats seront distribués le jour même.

Puisque les procédures judiciaires jusqu'à présent, et malgré les nombreuses indications contradictoires connues, partaient exclusivement du principe d'un suicide de Monsieur Oury Jalloh; l'expertise mentionnée ci-dessus devrait enfin remuer le parquet et ouvrir des enquêtes pour meurtre ou bien homicide volontaire.

Même, si les omissions sur l'enquête de la mort de Oury Jalloh – sans intervention d'un expert en matière de feu – (la non- réalisation d'une analyse appropriée du gaz d'incendie, l'arrêt rapide au début de l'enregistrement vidéo dans la cellule, la disparition des procès-verbaux des services concernés, ainsi que les trous de mémoire affirmés des fonctionnaires qui étaient sur le lieu,) seraient une argumentation compliquée; la conclusion de l'enquête sur le meurtre ou homicide volontaire est à exiger d'urgence.

L'affirmation de l'auto-inflammation est absolument peu digne de foi sur la base de la nouvelle expertise.

Ces doutes sont renforcés sur le fond de la deuxième autopsie externe à l'époque déjà, contrairement à la première autopsie exclusivement utilisée par le tribunal: un os nasal fracturé et le tympan percé non reconnu ont révélé les signes d'un mauvais traitement de Monsieur Oury Jalloh avant sa mort.

L'enregistrement de la nouvelle expertise extérieure et des constatations mentionnées à l'époque non approuvé sur la liste des indices et des preuves est requise d'urgence.

Des nouveaux résultats sont également nécessaires pour confronter les responsables de la mort d'Oury Jalloh en raison de l'exclusion l'auto inflammation. Jusqu'à l'heure actuelle les auteurs sont en liberté.

Il serait bien de rappeler ici comparativement la recherche insuffisante des soi-disant meurtres NSU et l'échec lie à reconnaître les profils des agresseurs depuis plus d'une décennie.

Enfin, il convient de signaler le droit à la réhabilitation de Monsieur Oury Jalloh. En tenant compte des nouvelles connaissances et en raison des lacunes au niveau des preuves originales maintenant seules preuves valables.

Preuves qu'il ne pouvait pas avoir causé lui-même sa mort, et ainsi seul l'homicide volontaire ou meurtre seraient admissibles.

Veillez annoncer votre participation à la conférence de presse afin que nous puissions prévoir les places en conséquence.

Cordialement

Initiative in Gedenken an Oury Jalloh e.V.

Mouctar Bah : 0152 10 83 69 14

Komi E. 0176 38 11 31 35